



Envoyé en préfecture le 04/11/2025  
Reçu en préfecture le 04/11/2025  
Publié le  
ID : 001-210101739-20251103-2025\_189\_DEC-DE



DÉCISION DU MAIRE  
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Signature d'un bail d'habitation avec M. Cédric CHARPENTIER pour le logement T2 sis 116 rue du Commerce - appartement 102 (La Visitation) à GEX, couvrant la période du 03/11/2025 au 02/05/2026 (3.3.)**

Service : *Direction générale des services (MM)*

Monsieur le maire de la commune de Gex,

**VU** la délibération du conseil municipal n° 2020\_049\_DEL en date du 25 mai 2020, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Cédric CHARPENTIER est agent technique à la Ville de Gex, et qu'il ne dispose pas de logement répondant à ses besoins dans le parc locatif privé,

**CONSIDÉRANT** que la Ville dispose d'un logement de type 2 au 116, rue du Commerce (La Visitation) 01170 GEX, répondant aux besoins de M. CHARPENTIER,

DÉCIDE

 **DE SIGNER** le bail d'habitation ci-annexé avec M. Cédric CHARPENTIER pour la période du 03/11/2025 au 02/05/2026 et moyennant un loyer mensuel fixé à 308,64 euros + 90 euros de provisions pour charges locatives.

Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 3 novembre 2025

Le maire,  
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 04 novembre 2025, publiée sur le site internet de la ville le 04 novembre 2025.